

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 29

Artikel: Duve pernette à la campagne
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre.

Madame Paul Perrin, docteur, à Echallens, à
Madame Henri Jaton, maître secondaire,
à Orbe.

Echallens, le 14 juillet 1906.

ENFIN, je trouve un moment propice pour vous écrire, chère madame. Je viens de rentrer mes conserves de juillet, fraises, groseilles et cerises. J'en avais septante kilos. Votre famille n'étant pas si grande que la mienne, vous n'en faites, je suppose, pas autant. J'ai eu de la peine, vous pouvez croire. Ma petite bonne, qui vient de Froideville et qui n'a pas inventé les casseroles émaillées, s'étonnait que je voulusse laver les fruits avant de les cuire. Elle était en admiration devant ma nouvelle bassine de cuivre, de chez Francillon, à Lausanne; elle n'osait presque y toucher; autre embarras lorsqu'il fallut souffrir les bocaux. Mes pauvres beaux tabliers blancs, — ceux de mon trousseau qui ont été filés par ma grand-mère, — en ont vu de terrible. Ils ont passé à l'état d'écumoire. Les morceaux enflammés de soufre les ont maltraités avec aussi les étincelles échappées du feu trop vif. C'est fini, heureusement. J'ai d'autres soucis : les enfants veulent absolument se baigner dans le Talent; je n'y vois pas d'inconvénients comme vous pouvez penser. La chose difficile à leur faire comprendre, c'est qu'il ne faut pas se précipiter dans l'eau froide étant en nage, ou après une séance dans les cerisiers.

Nous avons fait la lessive la semaine dernière. Mes femmes ne réclament pas encore de l'eau-de-vie à quatre heures, il est vrai, mais leur consommation de café me semblait énorme. Wantant admirer de mes yeux leur sain appétit, j'ai jeté un coup d'œil à la chambre à lessive; chacune des laveuses avait appelé sa marmaille d'enfants. Ils étaient douze, buvant à tour, à même le pot qui suffisait à peine. On dirait, n'est-ce pas, que le socialisme les a pénétrés de ses enseignements. Hier enfin, nous avons fini le repassage et le raccommodage : autre corvée et autres ennuis. Marie, mon aînée (12 ans), a trouvé un tel plaisir à lessiver et à réparer ses habits de poupée, qu'elle a déclaré vouloir apprendre seulement la tenue de maison, et se mettre en place dans un grand établissement rural. Et moi qui veut l'envoyer l'année prochaine à l'Ecole supérieure, à Lausanne. Une fille de docteur, se faire ménagère, chez des étrangers...

Vous voyez mon ouvrage. A côté de cela, je n'ai aucun temps pour des préoccupations plus élevées; l'idéal en souffre. J'ai toujours rêvé de faire quelque chose de grand et d'utile, et tous mes loisirs sont consacrés à des détails terre-à-terre.

Je suppose que votre besogne ne diffère pas beaucoup de la mienne. Donnez-moi cependant de vos nouvelles et des détails sur votre installation à Morges. Quand votre mari entre-t-il en fonctions dans cette ville? Je crois que Morges

est très calme et même monotone. Enfin, il y a au moins la vue du lac Léman.

Mon mari, qui rentre en ce moment d'une journée de visites à Fez et Bercher, en moto-cycllette, vous présente ses compliments.

Je reste votre bien affectonnée,

MARGUERITE PERRIN.

Pour copie conforme,

LOUISE RIVABOUX.

Mille francs pièce. — Un tribunal a tout récemment déterminé la valeur de nos oreilles.

Un agent d'assurances se trouvant en chemin de fer, au moment d'un accident, eut une de ses oreilles tamponnée, déformée, déchirée. Il réclama une indemnité de 10,000 francs.

Le tribunal lui a accordé 1000 francs.

Nous voici fixés : notre visage est flanqué de deux billets de mille. C'est un prix unique, quelle que soit la dimension des oreilles. Avis à maître Aliboron, qui serait peut-être tenté de spéculer sur les largesses de la nature à son égard.

Pied pour poing. — Un étranger en séjour dans un de nos hôtels de montagne est surpris, un jour, par un violent orage. Il dépose son parapluie tout ouvert dans le vestibule, pour le faire sécher, puis monte dans sa chambre.

A son pépin, il avait épinglé ce billet :

« Ce parapluie appartient à un gaillard qui peut donner un coup de poing de cent kilos. Il sera de retour dans un quart d'heure ».

Quart d'heure plus tard, en effet, l'étranger redescend. L'escalier de bois gémît sous le poids du terrible personnage. Soudain, celui-ci devient blême. Son parapluie n'est plus là. A sa place, le billet, auquel on a ajouté ces mots :

« Ce parapluie a été pris par un gaillard qui fait aisément ses trois lieues à l'heure. Inutile d'attendre son retour. »

Duve pernette à la campagne.

PÈ stau temps de canicule iò la chaleu vo z'etodme et vo fa tot étourlo, on vâi dèguierpi de la vela tote lè dzein que pouant s'ein alla. Tot clli mondo fot lo camp pè la campagne po tsertsi on càrro à l'ombro, po ne pas que lo selão lau bourle lè pelion dâi gè. Ein a que vant à la montagne po agaffâ dau laci et de la cranma et guegni lè z'autro du d'amon.

† Clliau mōnsu et clliau dame de la vela, ein a dâi bin boun'einfant, mâ lâi a dâi iâdzo de clliau pernette que fant lau dolliette et lau fièraude que lè pardieu bin fé se lau z'ein djûvant de iena dâi iâdzo.

Duve de clliau dame ètant vegnâite fère on tor pè on velâdzo pas bin llicin de Lozena — vu pas vo dere de quin côté, cein lau farâi trâo dèlau. Po dâi pouinette, l'ètâi dâi pouinette : on pouâve lo vère rein qu'à lau gredon, dâi z'hailon asse rodzo qu'onna crèta de pào (coq) et dâi selâ tot dzauno, quemin la porta de l'ottô à noutron asseseu, avqué on tsapî quâ Dieu lo bègne, tot cabossâ, tot bigornâ, bètor, riond âo coutset quemet 'na benna de bordon. Et pu mè faut pas

âobliâ de vo dere que l'avant assebin dâi para-selão asse rodzo que lau robe. Lè fasant breinna ein pioutouneint decé, delé, tandu que lau solâ fasant : « piou ! piou ! », lau gredon : « frou ! frou ! » et lau leingue : « Eh ! mon Dieu ! tielle horreur ! un paysan, ma chère ! »

Lè vâi-te lè dan que l'arrevant pè on seindâ dèvant onna mâison que l'avâi on'ètrâbllo à bise, et lo valet dau grandzi que l'ètâi dèvant et qu'avâi oyu lè duve pernette que dèlavâvant tot cein que vâyant. Noutron lulu sè peinsâ : « T'eimpouésenâi pî po dâi grelande, mè preingne se pu mè teni de lè fère corre on bocon. » Adan, à la vi que l'urant dèpassâ l'ètrâbllo, vaicé lo valet que dètatse on petit bolet de quaque mâ que sè met à corre de dzouê apri leu, tandu que dou cañon qu'irant dèfro po cein que lo grandzi trèssâ lè fèrè, attrapant pouâre et quemeingant à chàotâ dèvant lè dame. Vo djuro que vo z'arâi pu vo dèfreguelhî de rire de vère clli coup de temps. Lè cañon tot èpouâiri coressant dèvant, lè pernette, pè der-râi, tracivant tant que pouâivant èteindre po cein que lo bolet fasâi ètat de lau dzelhî apri. Lè solâ pigulâvant adî, lè gredon foliâtâvant, lo bolet piâtâve, lè cañon ronnavant et lè dame fasant dâi siellâie que cein fasâi on tsalavari de mètsance. Io vâite que lo valet, que sè tegnâi la lè coute tant que recaffâve, que sè met à lau bouelâ quemet se fasâi ètat de lè bramâ :

— Euh ! clliau dame, mè rondzâi se zo n'allâ pas mè fère quequelhî mè cañon !

Du ci dzo on n'a pè jamê revu clliau pernette pè lè prâ, on ne lè vâi pe rein mè que pè Der-râi-Bor.

MARC A LOUIS.

Nos gosses.

CROQUIS LAUSANNOIS

UNE quinzaine de mômes, tête nue, l'inévitable goutte au nez, le tablier sale, les chaussettes tombantes, sont appuyés contre les piliers de la Grenette.

Il s'agit d'une partie de football.

... Un arbitre sérieux, maintien digne, geste protecteur, haut comme une botte, comptant au moins un lustre et demi d'âge, choisit les plus mâlins

et les plus dégourdis pour son camp. Les autres, au camp adverse !

Chaque joueur prend place. En attendant le moment décisif, l'un s'assied, un autre se couche. Rien d'académique dans les poses.

Par ci par là, l'un ou l'autre passe rapidement, en un geste familier, son bras sous son nez : pas de mouchoir, en poche.

— Modzon ! Bailly ! Fricasse ! Favez ! Lavan-chy ! Podzet ! A moi ! clame l'arbitre Menètrety. Les autres, à l'autre bout !

Sortant solennellement de sa poche une « paume » de la grosseur d'une bille de billard, il lui donne un formidable coup de pied, et la partie commence.

